RAPPORT N° 2025/E4/192

ASSEMBLEE DE CORSE

4 EME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2025 REUNION DES 24 ET 25 JUILLET 2025

RAPPORT DE MONSIEUR LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

L'IMMERSIONE A PRÒ DI L'AMPARERA DI U CORSU : SUSTEGNU A L'ASSOCIU SCOLA CORSA PER U 2025/2026

L'IMMERSION AU SERVICE DE L'APPRENTISSAGE DU CORSE : SOUTIEN À L'ASSOCIATION SCOLA CORSA POUR LA PÉRIODE 2025/2026

COMMISSION(S) COMPETENTE(S): Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale

et des Enjeux Sociétaux

Commission des Finances et de la Fiscalité



RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

Le 30 juin 2022 l'Assemblée de Corse adoptait un rapport stratégique présenté par le Conseil exécutif de Corse, faisant de l'immersion linguistique un élément déterminant de sa politique linguistique au service de l'apprentissage et de la pratique de la langue corse.

Dans ce rapport, plusieurs dispositifs d'action sont proposés et détaillés pour la promotion de l'immersion dans le domaine éducatif et le domaine sociétal.

Si l'immersif est central dans le volet sociétal pour le Conseil exécutif de Corse, le développement de la pratique du corse est aujourd'hui principalement assuré par l'école, à travers des établissements bilingues de plus en plus nombreux. Dans ce cas, les apprentissages sont réalisés dans les deux langues, dans un cadre bien défini.

Le choix de maintenir l'enseignement bilingue par immersion dans l'enseignement public comme dans le cadre associatif, vise à tendre toujours plus vers une compétence bilingue équilibrée.

Le présent rapport vient illustrer ce choix stratégique, en proposant le renouvellement du soutien financier de la Collectivité de Corse, pour la période 2025/2026, à l'association Scola Corsa dont l'action entreprise il y a trois ans se poursuit.

L'association à vocation culturelle - artistique, linguistique, scientifique s'intéressant au patrimoine corse, vise à promouvoir la diffusion, l'apprentissage et le développement de la langue corse par sa pratique immersive dans tous les champs d'activités : culturels, périscolaires, développement économique, cohésion sociale, développement durable, numérique, jeunesse et sports, etc. Elle développe des activités de formation, de recherche et d'édition.

L'association s'attache à garantir la promotion et la transmission de la langue Corse notamment dans un contexte immersif en favorisant la création d'associations locales membres de la fédération.

Le réseau mis en place par l'association Scola Corsa ne se développe pas au détriment des expériences déjà existantes et à venir, mais au contraire entend renforcer l'offre immersive globale.

L'objet poursuivi par cette association est en parfaite adéquation avec la volonté politique, affirmée au travers du rapport stratégique présenté le 30 juin 2022, de s'appuyer sur l'immersion comme moyen et méthode d'apprentissage et de formation

à la langue corse, tant dans le domaine de l'enseignement que dans la société civile dans son ensemble.

Au-delà même du soutien au projet de Scola Corsa - A Federazione, l'ambition du Conseil exécutif est d'arriver à construire avec les autorités académiques un système semblable à celui du Pays Basque, où cohabitent aujourd'hui, en totale complémentarité et harmonie, des écoles immersives publiques et associatives et ce, afin de tendre vers un objectif de 30 % d'élèves scolarisés dans l'enseignement immersif (à titre indicatif ce chiffre atteint 85 % au Pays Basque espagnol ou en Catalogne).

1. Le bilan

Alors que s'achève son quatrième exercice, l'association Scola Corsa maintient son cap initial de promotion de la langue et de la culture corse en poursuivant son développement et la structuration nécessaire à sa pérennisation.

Cette année encore, l'association affiche un très bon bilan pédagogique.

Le très bon bilan pédagogique se confirme, encadré par le travail remarquable des équipes. Sur chaque site, la méthode immersive porte ses fruits au-delà des résultats escomptés initialement. Les élèves pratiquent la langue corse entre eux au bout de quelques mois de scolarisation et sont de plus en plus à même de structurer une expression efficiente.

Par ailleurs, Scola Corsa veille, dans ses contenus pédagogiques, à ne pas se contenter d'aborder le corse uniquement comme objet d'étude ou comme langue outil d'apprentissage mais également comme un véritable vecteur de savoirs culturels et patrimoniaux.

L'accent est également mis sur un contenu programmatique conforme aux axes de la politique éducative académique : une école bilingue, plurilingue et citoyenne ; une école au service de l'élève et de son projet ; une école valorisante et inclusive ; une école proche de son territoire.

Enfin, l'adhésion sociétale s'est confirmée autour de la dynamique portée par Scola Corsa. Le nombre croissant des inscriptions, des adhésions et des dons en témoigne mais également le public nombreux venu assister aux manifestations organisées (concerts de solidarité, conférences-débats...).

2. <u>Les perspectives</u>

Les perspectives consistent à étendre le maillage associatif immersif sur tout le territoire, dans la mesure des moyens mis à disposition (contractualisations, convention pluriannuelle avec la Collectivité de Corse, financements des mairies, dons recueillis, mécénats, privés, organisation d'événementiels).

La planification des ouvertures répond à une exigence de prudence dans la gestion raisonnée de l'expansion du réseau tout en tenant compte des nombreuses demandes qui émanent des différentes régions.

Ainsi, l'association a fourni des projections quant à l'évolution sur les années à venir

et les moyens nécessaires pour mener à bien cette entreprise.

À la rentrée prochaine, en septembre 2025, l'association devrait accueillir un minimum de 210 élèves, répartis sur les 5 sites : environ 91 enfants sur Bastia, 56 enfants, sur Biguglia, 35 enfants sur Sarrula è Carcupinu, 25 enfants sur Corti et enfin Lucciana, dernier-né du réseau avec une dizaine d'enfants. Les montées de cohorte, s'effectuent de manière régulière.

Après l'ouverture des premiers niveaux de Cours Préparatoire en 2023, les premiers CE1 en 2024, la rentrée 2025 verra l'ouverture de la première classe de CE2 à Bastia.

Depuis 2011, Scola Corsa est aussi créateur d'emplois.

Le recrutement d'une dizaine de personnes supplémentaires est prévu pour la rentrée et le prévisionnel joint par l'association mentionne une montée en charge sur l'exercice 2025/2026.

Afin d'assurer ses missions dans des conditions optimales, l'association pourra s'appuyer sur un effectif de 34 salariés comprenant 16 formateurs et 14 animatrices LCC pour les équipes éducatives ainsi que 4 personnes au sein du service administratif lequel a pour mission de coordonner, structurer, communiquer et gérer cette structure en croissance.

L'aide sollicitée pour cette période s'élève à 1 138 000 € sur un budget total de 1 625 520 € et représente 70 % du budget total pour l'année 2025/2026.

Conclusion

Au titre de la compétence qui est la nôtre en matière de politique linguistique, une convention, renouvelable, est proposée pour la période 2025/2026.

Ce conventionnement intervient après trois conventions annuelles pour les trois années précédentes, ayant permis à la Collectivité de Corse de s'assurer de la viabilité du projet et de la solvabilité de l'association.

Ce nouveau conventionnement proposé a pour objet de participer au soutien des projets de promotion de la langue corse portés par Scola Corsa.

Au vu des éléments apportés et de notre action en faveur de la langue corse, je vous propose d'adopter la convention SFI_2025/013, telle que présentée en annexe (cf. Annexe 1) relative au financement du projet présenté par Scola Corsa au titre de la période 2025/2026.

Sur un budget global présenté de 1 625 520 €, la fédération Scola Corsa sollicite la Collectivité de Corse à hauteur de 1 138 000 € pour la mise en œuvre de son projet pour la période 2025/2026.

En conséquence et en raison de l'intérêt stratégique de ce projet, en totale adéquation avec les objectifs de la politique linguistique du Conseil exécutif de Corse, je vous propose d'accorder la somme de 1 138 000 € à l'association Scola Corsa pour la période 2025/2026.

Vi pregu di deliberanne Je vous prie de bien vouloir en délibérer.